



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 18199

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la nécessité qu'il y aurait de mettre rapidement en oeuvre des mesures visant à encourager l'orientation vers les filières scientifiques. Au cours des dernières années, on a, en effet, constaté une désaffection importante dans ce domaine : 133 000 étudiants inscrits dans les DEUG scientifiques il y a cinq ans ; ils ne sont plus que 98 000 aujourd'hui. Il lui demande s'il ne pense pas qu'il serait souhaitable de développer l'expérimentation dès le primaire, de manière à familiariser très tôt les enfants au plaisir de la découverte scientifique par l'expérience et à leur donner ainsi le goût de la recherche et des sciences.

Texte de la réponse

La désaffection des jeunes pour les études scientifiques est une préoccupation du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. La revalorisation de l'image de la science, depuis l'école primaire jusqu'aux premiers cycles universitaires est une des dix priorités énoncées par Luc Ferry dans sa Lettre à tous ceux qui aiment l'école. La rénovation de l'enseignement des sciences de l'école au lycée est engagée depuis plusieurs années : elle ambitionne de développer le goût pour les sciences et la recherche en s'appuyant sur des démarches d'investigation actives et en intégrant le questionnement des élèves sur le monde. A l'école, les nouveaux programmes de l'enseignement des sciences et de la technologie sont inspirés des principes pédagogiques de l'opération « La main à la pâte » ; l'effort de formation qui accompagne la mise en oeuvre de ces nouveaux programmes est conséquent : documents d'application et d'accompagnement, fiches-connaissances diffusées à chaque enseignant, séminaires nationaux de formateurs... La rénovation des programmes des disciplines scientifiques au lycée a mis l'accent sur l'acquisition de capacités expérimentales en les valorisant au baccalauréat. Le ministre a souhaité aller plus loin. Il a confié au Conseil national des programmes la tâche d'évaluer les méthodes de l'enseignement scientifique. Le Conseil national des programmes a organisé le 25 avril 2003 un colloque intitulé « Réussir les sciences » au cours duquel les conditions de la revalorisation des sciences ont été débattues. D'ores et déjà, un groupe de travail a été chargé de relire les programmes de sciences du collège afin de s'assurer de leur pertinence, de leur intérêt et de leur adéquation aux capacités des élèves. Dans la même perspective, les contenus de l'enseignement de technologie feront l'objet d'une refonte complète. Pour le lycée, le ministre entend développer les contacts entre les chercheurs et élèves. Il souhaite également que tous les étudiants des premiers cycles universitaires, qu'ils se destinent ou non à des études scientifiques, bénéficient de cours de « culture générale scientifique » afin de combattre les idées fausses et les stéréotypes. L'image de la science doit aussi être valorisée dans la cité chez nos concitoyens adultes. Les initiatives de diffusion de la culture scientifique et technique doivent être encouragées et il est nécessaire que de grands scientifiques y participent. C'est le signe qu'il a souhaité donner en finançant la mission de diffusion scientifique récemment créée par l'Académie des sciences.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18199

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 12 mai 2003, page 3637

Réponse publiée le : 7 juillet 2003, page 5434